



Réf. : C.L.17.2018

Désignation de points focaux nationaux pour la consultation concernant l'indicateur des objectifs de développement durable sur l'accès aux médicaments

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de les informer qu'elle consulte ses États Membres pour établir et approuver la méthodologie, ainsi que pour voir et examiner les estimations des pays concernant l'indicateur des objectifs de développement durable (ODD) sur l'accès aux médicaments.

L'OMS, représentée par le Département Médicaments essentiels et produits de santé et en collaboration avec le Groupe Métrologie et systèmes de mesure et le Département Gouvernance et financement des systèmes de santé, est en train d'élaborer la méthodologie et de préparer une estimation pour **l'indicateur des ODD sur l'accès aux médicaments**. Il s'agit d'un indicateur pluridimensionnel associant la disponibilité, l'accessibilité économique et la qualité de 29 médicaments pour les soins de santé primaires englobant des médicaments pour les maladies non transmissibles chroniques (affections respiratoires, diabète, affections cardiovasculaires), le système nerveux central, les soins de la mère et de l'enfant, les soins palliatifs, ainsi que des traitements anti-infectieux, des anesthésiques et des médicaments antipaludiques, antirétroviraux et contre l'anémie, pour tenir compte des différences dans la demande en fonction de la prévalence des maladies associées au niveau national.

Suite à la consultation avec les pays, l'OMS lancera l'estimation systématique, la notification et le suivi de l'indicateur des ODD sur l'accès aux médicaments sur une base transnationale à partir de janvier 2019.

Comme pour de nombreuses autres estimations sanitaires préparées par l'OMS, cette consultation se fera par courriel avec les personnes désignées comme points focaux. Pour ce processus, l'OMS propose aux États Membres de désigner un ou deux points focaux chargés de mener la consultation sur l'indicateur et, par conséquent, d'approuver la méthodologie pour mesurer l'accès aux médicaments dans le cadre des ODD. Il est recommandé que le point focal ait une expertise sur l'accès aux médicaments et ses éléments spécifiques (disponibilité et accessibilité économique) et qu'il soit impliqué dans le suivi et l'évaluation des politiques portant sur l'amélioration de l'accès aux médicaments (c'est-à-dire les politiques de fixation des prix, d'approvisionnement et d'achat). Il est également recommandé que le point focal désigné

...

connaisse bien les sources de données utilisées pour mesurer les éléments de l'accès aux médicaments (c'est-à-dire les analyses SARA et HAI/OMS). De plus, on attend de lui qu'il collabore avec l'interlocuteur désigné pour les ODD au Bureau national de la statistique du pays concerné.

Pour garantir une élaboration précise et rapide de la méthodologie, la désignation du ou des points focaux, avec les coordonnées (titre officiel, affiliation, courriel et numéro de téléphone), doit être envoyée au plus tard le 13 juillet 2018 au Département Médicaments essentiels et produits de santé par courriel adressé à : **SDGmedicines@who.int**.

La documentation des méthodes, les sources de données et les estimations préliminaires (si elles sont disponibles) seront alors transmises par courriel aux points focaux désignés et à l'interlocuteur pour les ODD au Bureau national de la statistique d'ici la fin du mois de juillet 2018. Le processus de consultation des pays **sera clos à la mi-septembre 2018**. Toute soumission reçue après cette date pourra ne pas être prise en compte pour l'approbation définitive de la méthodologie conçue pour estimer l'indicateur des ODD sur l'accès aux médicaments.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 11 juin 2018